



Les Voiles de Saint-Tropez 2022 – du Samedi 24 septembre au Samedi 8 octobre

13 septembre 2022

24 septembre-8 octobre

Nouveaux parcours, sécurité, propriétaires à la barre : Saint-Tropez au temps des Voiles !

Dernière ligne droite avant la 24^{ème} édition des Voiles de Saint-Tropez dont le coup d'envoi sera donné officiellement le samedi 24 septembre avec l'accueil des concurrents, orchestré par la Société Nautique de Saint-Tropez, pour les bateaux modernes jusqu'à 18m27 et tous les bateaux classiques, sans limitation de taille. Les affrontements sur l'eau débiteront traditionnellement dans l'après midi du dimanche, avec l'arrivée de la Coupe d'Automne du Yacht Club de France en provenance de Cannes à laquelle participe une partie de la flotte de bateaux de tradition. Un finish parfois rendu mémorable quand le vent d'est lève une belle houle qui rentre jusque dans le fond du golfe de Saint-Tropez.

Semaine 1, Modernes et Classiques : nouveaux parcours et sécurité

Grâce à l'utilisation des bouées géodynamiques – qui n'impactent pas les fonds marins - les bateaux modernes des classes IRC peuvent s'attendre à de nouveaux parcours. En fonction de la météo, les concurrents pourront aller chercher une marque mise en place pour l'occasion en direction de Pampelonne et du Cap Camarat. Cette nouvelle option permet d'éviter d'envoyer la flotte sur une bouée au large sans grand intérêt sportif, avec le risque d'être obligé d'y juger l'arrivée en cas de vent léger.

La sécurité, pour les participants comme pour le public, est la première préoccupation du comité d'organisation des Voiles. « *Au fur et à mesure que le temps passe, on constate que tout le monde connaît mieux l'événement* » analyse Georges Korhel, le Principal Race Officer « *Cette année nous avons décidé de réduire un petit peu la longueur de la ligne de départ – sachant qu'aux Voiles nous avons des flottes de 40 bateaux maximum par départ groupé - et du coup nous avons également un peu réduit le gros rectangle de la zone d'exclusion autour. Cela va laisser un peu plus de place pour les spectateurs, mais surtout rendre cette zone plus visible et plus facile à surveiller.* »

Du côté des concurrents, la mise en place d'une « zone d'attente » pour les bateaux de tradition dans le fond du golfe pendant la session de départ des bateaux modernes reste d'actualité. Et si l'envie d'aller « tester la ligne » reste forte, les contrevenants s'exposeront à des pénalités.

Semaine 2, Maxi et Multicoques : les propriétaires à la barre, jour de relâche le jeudi

Nouvellement inscrite dans les Instructions de Course, l'obligation d'avoir le propriétaire à la barre des bateaux entre 18,28 et 24 mètres, mono ou multicoques, est une mesure commune au règlement des Voiles de Saint-Tropez et à celui de l'IMA – International Maxi Association, déjà en place dans les règles de la classe Wally.

Cette disposition va à la fois dans le sens de la sécurité, mais aussi dans celui de l'équité en limitant le rôle des « top guns mercenaires », sans diminuer l'intérêt de leur présence et de leurs apports, tant dans le domaine technique que tactique, dans un circuit de très haut niveau.

C'est une exigence qui s'inscrit également dans la droite ligne de « l'esprit Nioulargue », celui de l'événement fondateur des Voiles de Saint-Tropez, très attaché à l'importance de la présence à bord

des propriétaires, comme cela est perpétué chaque année au cours de la Club 55 Cup, disputée le jeudi de la première semaine.

A noter également que, pour la première fois, la journée du jeudi de la deuxième semaine est maintenant inscrite comme *Lay Day*, c'est-à-dire journée de relâche, dans le programme des régates des Maxis à une ou à deux coques.

Zoom sur

* **Le Trophée Rolex dévoilé** : depuis 2006, la manufacture horlogère Rolex - partenaire des Voiles de Saint-Tropez et de la Société Nautique de Saint-Tropez - met à l'honneur une classe de bateaux classiques qui représentent ce qui se faisait de mieux à l'époque de leur construction. C'est aux sept grandes goélettes classiques, d'une longueur hors tout entre 25 et 55 mètres, parfois centenaires, que revient cette année l'honneur de concourir dans la 17^{ème} édition du Trophée Rolex.

* **La liste des engagés** est en ligne : sur le tout **nouveau site internet** pour les Voiles de Saint-Tropez - mis en ligne depuis le 12 septembre - ce nouvel espace plus fluide et plus moderne permet de trouver toutes les informations concernant l'épreuve et son programme à terre et sur l'eau.

* **Un film sur le cycle et la préservation de la vie sauvage** : « *Méditerranée, l'odyssée pour la vie* » sera projeté au cinéma la Renaissance le jeudi 29 septembre à 14h30, suivi d'un débat sur la création de la charte « *Les Voiles Bleues* », à l'initiative de la Société Nautique de Saint-Tropez en partenariat avec la Ville de Saint-Tropez.

Au village des Voiles

* **Des jeux de marins** : les équipages pourront s'inscrire à des concours de Bras de Fer

* **Prix du Tintamarre** : la tournée sera offerte à l'équipage qui aura réussi l'entrée la plus sonore dans le port chaque soir.

* **Un concours photo ouvert au public** : « Objectif Voiles », les photos devront être apportées sur une clé usb sur le stand Images Service.

* **Des bracelets à puce** pour le bar du village : un nouveau support rechargeable sera mis à la disposition des consommateurs du bar.

Programme 2022

Semaine 1 : Les Voiles de Saint-Tropez, Modernes et Classiques

Samedi 24 et dimanche 25 septembre : accueil de tous les voiliers classiques sans limitation de taille et des voiliers modernes jusqu'à 18,28 mètres

Dimanche 25 septembre : arrivée en course à Saint-Tropez des voiliers de tradition engagés dans la Coupe d'Automne du Yacht Club de France

Lundi 26 septembre : régates pour les voiliers modernes

Mardi 27, mercredi 28, vendredi 30 septembre et samedi 1 octobre : régates pour les voiliers modernes et les voiliers de tradition

Jeudi 29 septembre : journée des défis, Club 55 cup, Régate des centenaires

Samedi 1 octobre : remise des prix (semaine 1)

Semaine 2 : Les Voiles Maxi Yachts et Multihulls

Dimanche 3 et lundi 4 octobre : accueil des grandes unités modernes (Wally, Mini Maxis, Maxis, Super Maxis) et des Performance Cruising Multihulls (à partir de 60 pieds)

Mardi 4, mercredi 5, vendredi 7, samedi 8 : régates

Jeudi 6 : lay day

Samedi 8 octobre : remise des prix (semaine 2)

Les partenaires des Voiles de Saint-Tropez

ROLEX

BMW

NORTH SAILS

WALLY

SUZUKI MARINE

MARSHALL
MERCANTOUR
BYBLOS
BESSERAT DE BELLEFON
TORPEZ (VIGNOBLES DE SAINT-TROPEZ)
BERNARD OPTIC
PEPINIERES PIERRE BASSET
ESPRIT VILLAGE A SAINT-TROPEZ

VILLE DE SAINT-TROPEZ
PORT DE SAINT-TROPEZ
LES MARINES DE COGOLIN
FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
YACHT CLUB DE FRANCE
INTERNATIONAL MAXI ASSOCIATION

Organisation :

Société Nautique de Saint-Tropez

Président : Pierre Roinson

Principal Race Officer : Georges Korhel

Responsable Régates : Frédérique Fantino

Responsable technique : Philippe Martinez

Communication et Attachée de Direction : Chloé de Brouwer

Site internet : www.lesvoilesdesaint-tropez.fr

Media site : www.snst-media.com/

Facebook : les Voiles de Saint-Tropez Officiel www.facebook.com/VoilesDeSaintTropezOfficiel

Twitter : [@VoilesSTOrg](https://twitter.com/VoilesSTOrg)

Instagram : les_voiles_de_saint_tropez https://www.instagram.com/les_voiles_de_saint_tropez/

Crédit Photos :

SNST/Gilles Martin-Raget

Relations Presse :

+33 (0)6 09 95 58 91

Maguelonne Turcat

E-mail magturcat@gmail.com

